

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Février 2009 • N° 31

À LA UNE

- Ondres, après le passage de **KLAUS**
- **Dossier** : Les Services d'Accueil et Administratifs

SOMMAIRE

3. Editorial
4. **Mairie** ■
Délibérations du Conseil Municipal
8. Usagers de la route vigilance !!!
Le port de la ceinture
9. L'expression de la majorité
et de l'opposition
10. Le Centre de Loisirs fait son carnaval
Ça booste chez les 11/13 ans...
Maison de la Petite Enfance
11. **Dossier à la Une** ■
Les services administratifs et d'accueil
14. Les vœux au personnel municipal
15. **Communauté de Communes** ■
J. M. LARRE présente ses vœux
16. **Vie Locale** ■
Anim'Ondres
Eclat / la banda
Les Pescadous
Téléthon 2008
15. L'actualité du Foyer
Information de dernière minute !
18. **Culture** ■
1 an de culture pour tous à Capranie
Compagnie de théâtre à Capranie
La bibliothèque
19. The Naughty Brats
Le gascon en partage
20. **Entreprises ondraises** ■
21. **L'Etat Civil** ■
22. **Agenda** ■
23. **Informations pratiques** ■
24. **KLAUS** ■

MAIRIE

2189, Av. du 11 Novembre 1918
40440 - Ondres
De 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Tel : 05 59 45 30 06
Fax : 05 59 45 22 20
Mail : contact@ville-ondres.fr

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100% recyclé conforme à l'éco label européen.
L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert.
Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.



La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à contact@ville-ondres.fr, nous les publierons en Une.

Prudence et solidarité pour 2009...



2008 aura été une année faste qui aura vu la restructuration des services municipaux et le recrutement important de personnel, l'intégration du centre Larrendart dans le patrimoine communal, l'acquisition de la maison « Béquite » et son affectation à l'extension de la mairie, la mise en fonction de la Maison de la Petite Enfance, le début de la construction d'un réfectoire scolaire, la confirmation de la salle Capranie comme pôle d'animation de premier ordre. Beaucoup de réalisations, mais nous avons su maîtriser le budget municipal pour ne pas augmenter les impôts locaux.

2009 se présentait dans une continuité assumée sans difficulté majeure. Et puis la crise, inattendue sans doute mais pourtant tellement prévisible au regard de l'évolution du libéralisme mondial. Banques frileuses et prêts hypothétiques, « patate chaude » refilée aux collectivités locales par des transferts de charges hypocrites, compression des dotations de l'Etat, récession économique, difficultés sociales...

Bref, 2009 sera une année d'expectative. Et, à l'heure où à Ondres, la Commission des finances prépare le budget prévisionnel, je lui demande de savoir dépenser avec prudence, développer avec détermination, mais aussi avec une grande sagesse et beaucoup de rationalité, de savoir plus que jamais, laisser « le temps au temps ».

A cette fin, et compte tenu des investissements passés importants, le développement des infrastructures publiques peut marquer une pause. Je souhaite que nous envisagions pour les quelques années à venir, l'amélioration de nos conditions de vie dans la commune : espaces publics, routes, espaces verts, bâtiments communaux... Et puis un effort conséquent sera fait à la plage et par voie de conséquence au niveau du tourisme pour l'aborder de manière éco-responsable.

Dans ce contexte de crise, quelles seront les conséquences pour les impôts locaux ? Je souhaite qu'ils soient maintenus en l'état, sans pourtant en avoir la totale assurance, tant sont lourdes les incertitudes et imprévisibles leurs conséquences.

En 2009, le développement de notre commune passera aussi par le Seignanx. Cette année qui démarre confirmera bien sûr les projets bien connus de la Communauté de Communes. Avec l'instauration de la Taxe Professionnelle Unique, qui existe dans la plupart des Communautés, elle changera sa structure financière et sa façon de gérer le territoire du Seignanx. C'est sans nul doute un coup d'accélérateur donné à la solidarité communautaire et au développement économique et durable de notre territoire. Sans ambiguïté, j'y suis favorable parce que ce projet porte en lui les valeurs de solidarité, de partage, de gestion planifiée, autant de valeurs qui donnent un sens à mes engagements.

Bernard CORRIHONS
Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Corrihons', written over a horizontal line.

Les délibérations du Conseil Municipal du 15 décembre 2008

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie.



1 - Aménagements de locaux administratifs

• Marché de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 20 voix pour et 5 voix contre,

APPROUVE le contrat de maîtrise d'œuvre proposé par M^{me} BAGUET Architecte de l'Agence ARKTIC, portant sur un forfait de rémunération provisoire de 34 216,94 € HT soit 40 923,46 € TTC.

DIT que le forfait de rémunération définitif du maître d'œuvre sera arrêté par le Conseil Municipal lors de l'approbation de l'avant projet définitif.

DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2009

• Avant projet sommaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 20 voix pour et 5 voix contre,

APPROUVE l'avant projet sommaire et l'estimation prévisionnelle pour un montant de 384 459,67 € HT (options comprises) concernant l'aménagement des locaux à usage d'habitation en locaux administratifs,

• Demande de subventions

Considérant que le montant total prévisionnel des travaux s'élève à 384 459,67 € HT, le plan de financement provisoire s'établirait comme suit :

- Etat (DGE 2009)115 338 €
- Commune d'ONDRES269 122 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote par 20 voix pour et 5 voix contre,

SOLLICITE auprès de l'Etat une aide financière au titre de la DGE 2009 pour un montant de 115 338 € HT.

APPROUVE le plan de financement provisoire.

Ces deux délibérations concernent la maison Béquite chemin de cantine, où la municipalité a prévu d'installer les services urbanisme et la police municipale. Elles vont permettre de passer à l'étape suivante : l'appel d'offre pour les différents corps de métier. Ainsi les travaux pourront démarrer au printemps pour une installation des services à l'automne prochain. ■

2 - Protocole d'accord avec les Centres Musicaux Ruraux (C.M.R)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante les liens existants entre la commune et les Centres Musicaux Ruraux (CMR) ainsi que la nécessité d'approuver, comme chaque année, un avenant à notre protocole d'accord.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal :

APPROUVE l'avenant au protocole d'accord avec les C.M.R qui fixent à 1 490 € le tarif de l'heure année à partir du 1^{er} janvier 2009. Soit un montant total de 9 312,50 € pour l'année 2009.

Pour 2009, la municipalité réaffirme son attachement au partenariat avec les CMR qui permet à tous les enfants de la commune, y compris ceux de la Maison de la Petite Enfance, de bénéficier d'une sensibilisation à la musique de grande qualité. Dans l'une ou l'autre de nos structures, les intervenants des C.M.R. sont présents dans la commune 6 heures et 15 minutes par semaine. ■

3- Aménagement du secteur plage : convention avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

Considérant que le développement du tourisme sur la commune et la mise en valeur du secteur plage est une des priorités de l'équipe municipale,

Considérant que les aménagements projetés devront s'inscrire dans la durée, et répondre aux préoccupations de développement durable.

Il est nécessaire de s'adresser à une équipe de maîtrise d'oeuvre pluridisciplinaire (architecte, paysagiste, juriste, économiste...) qui établira un projet d'aménagement global du secteur plage.

A cet effet, Monsieur le Maire propose que le CAUE apporte ses conseils et son expérience en nous accompagnant pour mener ce projet d'envergure.



Il est précisé que l'accompagnement du CAUE serait rémunéré par la commune à hauteur de 4 000 €, et que cette somme est susceptible d'être en partie financée par des subventions attribuées par l'Europe dans le cadre du FEDER, par la Région et par le Département, pour l'élaboration de « plan-plage ». Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE la convention passée entre la Commune et le CAUE telle que ci-après annexée,

ACCEPTE le versement d'une contribution à hauteur de 4000 € au CAUE.

Les premiers équipements du parking prévus cet été sont nécessaires. Mais nous ne pouvons pas continuer à accueillir davantage de touristes sans repenser complètement notre secteur plage. C'est le sens de cette collaboration que nous entamons avec le CAUE. Cependant, ces aménagements importants qui s'inscriront dans le cadre de notre projet de développement durable de la commune devront être mûrement réfléchis car ils modèleront le secteur plage pour plusieurs décennies.

C'est pourquoi, nous partagerons la démarche avec le plus grand nombre. De plus, ces aménagements seront coûteux, les investissements seront donc dépendants du développement économique de notre commune touristique. En conséquence de quoi, ce projet qui démarre sera un programme de longue haleine. ■

4 - Équipements et aménagements à caractère touristique

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que les objectifs ci-après soient pris en compte pour l'année 2009 :

- réduire le nombre de véhicules en stationnement sur le parking de la plage,
- offrir un nouveau mode de déplacement gratuit aux Ondrais et aux touristes vers la plage (Bus navette),
- sensibiliser la population et l'orienter vers des comportements plus écologiques,
- améliorer, renforcer et ordonner le stationnement des cyclos,
- sécuriser la circulation des cyclos dans les parkings,
- améliorer l'aspect paysager du site (plantations, mobilier urbain).

A cet effet, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un dossier descriptif et estimatif prenant en compte les objectifs susvisés, établi par les Services Municipaux et dont le montant des travaux et acquisitions s'élève à 90 400 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une aide financière au titre de la DGE 2009, à hauteur de 30% du montant HT des travaux.

Considérant que le montant total prévisionnel des travaux s'élève à 75 585 € HT, le plan de financement provisoire s'établirait comme suit :

- Etat (DGE 2009)22 675 €
- Commune d'ONDRES52 910 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE le projet établi par les services municipaux pour un montant de 90 400 € TTC **SOLLICITE** auprès de l'Etat une aide financière au titre de la DGE 2009 pour un montant de 22 675 € HT (30 % du montant HT des travaux).



Ces aménagements du parking et la navette qui reliera le centre ville et la plage seront présentés dans le détail à la population au printemps. Ces nouveaux équipements seront les premiers pas d'une nouvelle politique touristique à Ondres et dans le Seignanx. Cette politique de tourisme durable évoquée pen-

dant la campagne des municipales consiste à mieux accueillir les touristes. Mais cette approche permet de préserver l'environnement et profite aux Ondrais. Pour ces premiers équipements, des subventions complémentaires sont attendues de la part du Conseil Général des Landes. ■

5- Tarifs de location de l'espace Capranie

Considérant la volonté de la commune de favoriser l'utilisation de l'espace Capranie par les associations locales,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante que :

- L'espace Capranie ne soit ni prêté, ni loué aux particuliers,
- L'espace Capranie soit mis gratuitement à disposition de toute association Ondraise à raison d'une manifestation par an.
- Pour toute demande concernant l'organisation d'une manifestation à caractère social, éducatif culturel ou sportif par une structure non ondraine, il sera demandé une participation aux frais telle que ci-après mentionnée :

Salle de spectacle : 200 € par manifestation

Salles annexes : 20 € par heure selon disponibilité

- Pour toutes les autres structures, seule la salle de spectacle est louée au tarif de 1500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOpte les principes de mise à disposition de l'espace Capranie, les tarifs de location et le règlement d'utilisation ci-après annexé.

Depuis son inauguration et sa mise en service en novembre 2007, de nombreuses demandes d'associations, d'organismes privés... sont parvenues en mairie pour solliciter la mise à disposition gratuite ou payante de l'Espace Capranie. Aussi, il est apparu nécessaire de définir des principes de mise à disposition, des tarifs de location, et d'établir un règlement d'utilisation de l'Espace Capranie. L'idée directrice de ce règlement est de faciliter l'accès à la salle pour les associations Ondraises. ■

Les délibérations du Conseil Municipal du 27 janvier 2009

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie.

1- Contrat annuel d'assistance pour le site internet de la commune d'ONDRES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 18 juillet 2003, la Société REM Informatique avait été retenue pour la réalisation du site internet de la commune,

La Société REM Informatique a été à nouveau sollicitée, celle-ci a proposé un devis à hauteur de 1200 € HT soit 1 435.20 € TTC pour la modification du graphisme, le développement du moteur du site, et la formation du personnel qui alimentera le site, De plus la Société REM Informatique propose un contrat annuel d'assistance et de mise à jour du site pour un coût de 900 € HT, soit 1076,40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTe les offres de la Société REM Informatique,

Ainsi courant 2009, la commune et donc les Ondrais vont pouvoir bénéficier d'un site plus convivial, offrant davantage d'informations, de services et surtout plus actualisé. Pour une commune comme la notre, un site internet performant et attractif est désormais indispensable tant pour les services rendus aux Ondrais que pour la vitrine qu'il représente pour les touristes. ■

2- Fixation des tarifs du séjour ski 2009 organisé par le service jeunesse

Vu le projet éducatif local fixant les orientations de travail des services éducatifs de la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité,

ADOpte les tarifs du séjour de ski organisé par le service jeunesse durant les vacances scolaires de février 2009 tels que proposés ci-dessous.



Tarif pour les familles relevant du Quotient Familial 1	: 70 €
Tarif pour les familles relevant du Quotient Familial 2	: 160 €
Tarif pour les familles relevant du Quotient Familial 3	: 210 €
Tarif pour les familles relevant du Quotient Familial 4	: 250 €
Tarif pour les familles aidées par d'autres organismes	: 400 €

Ces tarifs vont permettre aux adolescents de la Maison des Jeunes qui le souhaitent de pratiquer cette activité sportive coûteuse à un tarif très abordable. Le nombre de participants est de 16 jeunes de 14/17 ans et 2 animateurs. ■

3- Signature du contrat de bail définitif entre la commune d'Ondres et l'EURL « B3C »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération en date du 21 mai 2008 qui autorisait le Maire à souscrire un contrat de bail commercial avec l'EURL «B3C» pour l'exploitation d'une activité de bar restaurant et d'un point chaud au sein du Complexe «Larendart »,

Considérant que Monsieur Blanc a sollicité Monsieur le Maire afin d'exploiter un débit de tabac au sein du bar restaurant.

Considérant que l'adjonction de cette nouvelle activité s'accompagnerait dans trois ans, soit en dé-

cembre 2011, d'une augmentation de 5% du loyer préalablement actualisé,

Considérant que ce débit tabac serait exploité par Monsieur Blanc, en son nom propre, dans le cadre d'une sous-location qui lui serait exclusivement consentie pour cette seule activité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE la signature du contrat de bail commercial définitif entre la commune et l'EURL «B3C ».



Les délibérations du Conseil Municipal du 12 février 2009

Lors de ce conseil, les élus ont approuvé, à 21 voix pour et 5 voix contre, les Comptes Administratifs (clôture du budget 2008)

Après une année 2007 marquée par d'importantes réalisations (Maison de la petite Enfance et Salle Capranie), l'année 2008 a connu une certaine accalmie en matière d'investissement. Comme annoncé, la priorité fut donnée à l'école et aux services publics municipaux.

Côté investissement, d'une part, cette année 2008 a été mise à profit pour démarrer la construction du réfectoire sur le site de l'école élémentaire. D'autre part, nous avons entamé la réhabilitation de la maison « Béquite » en bureaux administratifs. Ces deux projets se concrétiseront au cours de l'année 2009. Par ailleurs, les travaux de voirie ou encore les enveloppes annuelles attribuées aux écoles (mobilier, équipement informatique...) sont restés conséquents.

Côté fonctionnement, les dépenses de personnels connaissent, une fois de plus, une progression importante mais tout à fait logique puisque les charges liées au personnel de la Maison de la Petite Enfance sont comptabilisées pour la première fois. De plus les recrutements liés à la réorganisation des services, à savoir deux postes à temps non complet de secrétariat, ont été intégrés dans la masse salariale dès le mois de septembre 2008.

Ces dépenses ont pu être financées sans avoir à augmenter les impôts locaux, les fonds propres (les produits des services, l'autofinancement, le subventionnement des partenaires locaux) et le recours à l'emprunt à hauteur de 450 000 € ont permis de clôturer l'exercice dans de bonnes conditions. ■

SECTION DE FONCTIONNEMENT	En Euros	SECTION D'INVESTISSEMENT	En Euros
Dépenses	3 776 292	Dépenses	1 130 520
Charges à caractères général	955 384	Bâtiments communaux	404 804
Charges de personnel	2 036 989	Remboursement des emprunts	316 841
Autres charges de gestion courante	428 977	Environnement	8 474
Charges financières	182 569	Equipements techniques	18 527
Charges exceptionnelles	15 519	Acquisitions de terrains	63 423
Dotations aux amortissements	156 854	Travaux sur la voirie communale	318 451
Recettes	3 814 543	Recettes	1 809 566
Atténuation de charges	31 897	Emprunt	452 900
Produits des services	404 655	Subventions	313 085
Impôts et taxes	1 986 023	Dotations et fonds divers	886 727
Dotations, subventions	1 258 022	Opérations de transferts entre sections	156 854
Autres produits de gestion courante	56 366		
Produits exceptionnels	77 580		

Usagers de la route **vigilance !!!**

Rues du docteur Lesca et de Tambourin :

Des aménagements de voirie ont été réalisés récemment sur la rue du Docteur Lesca (élargissement au niveau de l'intersection de la nationale) et sur la rue de Tambourin (ralentisseurs) afin de mettre en double sens les rues précitées et de réduire la vitesse sur le parcours menant à l'école maternelle.

Avenue du 8 mai 1945 :

Des travaux importants débutent sur l'avenue du 8 mai 1945, à compter des vacances scolaires de février et se poursuivront jusqu'au mois de juin 2009.

Ces travaux nécessaires pour le bon développement de la commune consistent :

- à la mise en séparatif et à l'extension du réseau d'assainissement collectif.
- à la mise en souterrain des réseaux EDF, France Télécom et Eclairage Public.
- au renforcement du réseau d'adduction d'eau.

Dans un premier temps et ce pendant une durée approximative de 6 semaines la circulation sera interdite à tous véhicules entre le carrefour de la mairie et la rue de Tambourin.

Par ailleurs, ce dispositif a pour objectif de répartir les flux de circulation entre la nationale et l'avenue du 8 mai 1945. Enfin, ces rues serviront de déviation pendant la période des travaux avenue du 8 mai 1945. Afin de compléter ce dispositif, le stationnement sera dorénavant interdit sur les accotements et trottoirs de la rue de Tambourin.

Un itinéraire de déviation sera mis en place pour les transports scolaires et véhicules légers par les rues de Tambourin et du Docteur Lesca, ainsi que par la route d'Yrieu à Saint Martin de Seignanx pour les poids lourds.

Dans un second temps la circulation sera à nouveau accessible aux véhicules légers sur la totalité du tracé de l'avenue du 8 mai 1945 à Ondres.

Une information complémentaire sera diffusée ultérieurement en fonction de l'évolution du chantier.

Ce chantier occasionnera de nombreux désagréments notamment en ce qui concerne la fluidité du trafic. Nous vous demandons la plus grande prudence et comptons vivement sur votre compréhension. ■

Le port de la ceinture, **un geste qui sauve**



Environ 170 enfants entre 0 et 14 ans perdent la vie en tant que passagers d'une voiture*. Le plus souvent près de chez eux... Et parce qu'ils n'étaient pas ou mal attachés ! **En effet, 70 % des 5-10 ans sont mal attachés en voiture ou installés dans un dispositif inadapté***. C'est aussi le triste constat que dresse la Police Municipale, tous les jours à Ondres, à l'occasion des points école.

Alors parents, à vous d'agir, une modification de votre comportement est essentielle pour la sécurité des enfants.

Pour vous y aider, quelques rappels :

- **Moins de 13 kg : siège dos à la route ou lit nacelle**
Le siège dos à la route s'avère être la meilleure des protections pour le bébé fixé avec la ceinture trois points. Si vous avez un airbag à l'avant, votre enfant doit être attaché à l'arrière ou vous devez désactiver cette fonction. Le lit nacelle, qui permet au bébé de dormir allongé est aussi accepté. Il se fixe transversalement avec les ceintures trois points ou à l'aide de sangles spéciales reliées aux points d'ancrage.

- **De 9 à 18 kg : les sièges**

Avec le siège baquet, l'enfant est dans un fauteuil très enveloppant attaché avec la ceinture en deux ou trois points. L'enfant est sanglé avec un harnais, système de sangles qui passent entre les jambes et sur les épaules.

- **De 15 à 36 kg : les rehausseurs**

La fonction première du rehausseur est de surélever l'enfant pour qu'il soit à la bonne hauteur pour la ceinture. Sans cela, l'enfant peut se retrouver étranglé plus que sécurisé !

- **Passé 10 ans : la ceinture toute seule**

A partir de 10 ans, un enfant peut monter à l'avant d'une voiture et met sa ceinture normalement, sans aide de siège en plus.

Il arrive fréquemment que les chérubins se détachent pour jouer ou se débarrasser des sangles qui les gênent. **Il faut très tôt leur apprendre que la ceinture est là pour leur protection et n'oubliez pas que les petits copient les grands... Donc en voiture, tout le monde monde a sa ceinture.**

- **Les sanctions**

Il appartient au conducteur de s'assurer que chacun des passagers mineurs est bien retenu par un dispositif adéquat ; si cette règle de sécurité n'est pas respectée, il est passible d'une **amende de 90 euros pour chacun des enfants non attachés**. Dans le cas d'un passager adulte, la sanction sera également de 90 euros d'amende. ■

* Source : Association de Prévention Routière

L'expression de la majorité* :

Défendons nos collectivités locales

Dans la noria des projets que le gouvernement semble vouloir ouvrir, il y a la modernisation des institutions... et la mise en cause des départements.

La lisibilité et l'objectif paraissent devoir être pour le moins largement précisés. Notre attachement, notre identification au département des Landes restent ici suffisamment forts pour que nous formulions de très sérieuses réserves... d'autant que notre budget souffrirait de la disparition d'un apport financier que l'on sait appréciable, notamment au niveau social.

Avec ses 36 000 communes la France souffre d'une grande difficulté dans la cohérence des gestions locales. Comment maintenir le légitime attachement des citoyens à leur lieu de vie et la nécessaire rigueur budgétaire ? Telle est la question à laquelle les Communautés de Communes peuvent apporter

une vraie réponse. C'était l'objectif de leur création. Aujourd'hui, après plus de dix ans d'existence (15 pour le Seignanx), le moment est venu de leur renforcement. Certes, le législateur aura à définir un autre mode de désignation des délégués, certes le législateur aura à renforcer le contour de ses compétences. Mais l'essentiel de la réforme est entre les mains des élus. Cohérence, partage, solidarité doivent être les mots clés d'un nouveau développement... cela passe par un transfert des charges et des pouvoirs collectivement pensés, cela passe par des moyens financiers équitablement répartis, cela passe par une volonté claire d'administrer un territoire avec une juste raison. La balle est dans le camp des élus locaux. ■

L'expression de l'opposition* :

L'année 2009 semble, en effet, une année qui s'annonce difficile, tant par la crise économique que nous traversons, que par une météo capricieuse qui c'est manifestée sur notre département et plus principalement sur Ondres.

L'heure n'est pas à la polémique ni à la contestation, mais plutôt au respect des différents hommes qui ont œuvré pour que notre commune retrouve son apparence d'avant. Rendons hommage aux pompiers, aux employés EDF, des TELECOM et aux employés municipaux de notre commune, qui par temps de neige ont fait de leur mieux dans l'urgence.

Nous aurons dans les mois à venir, la parole à nouveau, ou nous traiterons de sujets divers : sécurité, TPU, aménagement et travaux de voiries, de la plage etc...

Les élus de l'opposition vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour l'année 2009 pour vous et les vôtres, et restent à votre écoute si vous souhaitez les rencontrer. ■

* Par souci d'équité et de liberté d'expression, les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils nous parviennent

Le Centre de Loisirs fait son carnaval



Début février le Centre de Loisirs a finalisé son projet « Chanter pour prévenir » avec toutes les graines de stars qui ont écrit de nombreuses chansons. L'heure est venue d'enregistrer tout cela sur un CD audio afin de le distribuer au plus grand nombre. Eh oui la gloire n'est plus très loin...

Depuis le début des vacances de février, tout le Centre de Loisirs se mobilise pour la prépara-

tion du Carnaval 2009 qui aura lieu **le samedi 7 Mars à la Salle DOUS MAYNADYES à partir de 15h30 (départ du défilé).**

Petits et grands décorent, créent, imaginent, construisent, inventent afin de réaliser le plus beau char que l'on ait jamais vu dans la région et qui aura pour thème : « micro cosmos ».

En espérant vous voir nombreux ce jour-là pour admirer ce char, participer à la Batucada, aux bandas, au jugement de San Pansart et à l'apéritif offert par l'association des parents d'élèves FCPE dans la joie et la bonne humeur. ■

Ça booste chez les 11/13 ans...

Les vacances de février annoncent diverses activités captivantes du côté des « 11/13 ans ». Un patchwork d'animations est annoncé : une journée ski à la Pierre Saint Martin, un après-midi patinoire, suivie d'une sortie au bowling et une sortie à la piscine de Saint Jean de Luz sont prévues durant la période.

Pendant la première semaine, les jeunes sont invités à participer au projet de création d'un film dont la diffusion est prévue au mois d'avril.

Le Carnaval approchant, trois demi-journées sont consacrées à la mise en place d'une petite troupe

de « Batucada » (percussion brésilienne). Cette année, les 11/13 ans participent au carnaval d'Ondres en musique.

Enfin, pour clôturer, ces deux semaines de vacances, une soirée conviviale autour de crêpes est proposée. Pour plus de renseignements concernant les 11/13 ans, procurez vous dès maintenant la plaquette d'information des animations à l'accueil de la mairie ou à l'espace des 11/13 ans auprès de Jérôme. ■

Contacts : 06 65 69 49 88

accueilpreados.ondres@orange.fr

Maison de La Petite Enfance, déjà un an avec les tout-petits.

La Maison de la Petite Enfance a un agrément de trente places. Depuis son ouverture, début 2008, la demande ne cesse de croître, dépassant non seulement nos espérances mais surtout la capacité d'accueil.

De janvier à juillet 2008, nous avons accueilli 60 enfants de 57 familles. Deux familles non Ondraises ont bénéficié pour la période d'une dérogation grâce à la vacance de places en janvier et février 2008.

D'août à décembre 2008 : ce sont 58 enfants qui fréquentent la structure, représentant 56 familles. Seule une famille, hors commune, est accueillie pour des raisons sociales deux jours par semaine.

À ce jour, la liste d'attente s'élève à 23 demandes pour une entrée immédiate et environ 30 dossiers pour la rentrée de septembre 2009. Nous gérons au mieux les plages horaires vacantes afin d'en faire bénéficier le plus largement les familles Ondraises.

La rentrée de septembre 2009 sera préparée en commission d'admission courant du mois de mai 2009. Nous avons au cours de cette année mis en place un travail de partenariat en accueillant dans nos locaux :

- le Relais des Assistantes Maternelles, tous les lundis matin
- la Crèche Familiale, le vendredi matin tous les quinze jours

- les Centres Musicaux Ruraux pour un temps d'éveil musical spécifique aux jeunes enfants le mercredi matin tous les quinze jours.

L'action éducative au sein de la Maison de la Petite Enfance doit permettre aux familles de trouver leur place au sein de la structure, de se sentir écoutées et accompagnées. C'est pourquoi des temps leur sont réservés comme la fête de fin d'année, la réunion de rentrée ou plus récemment le partage de la galette des rois. Ces temps de vie collective permettent à chacun (professionnels et parents) de se rencontrer, d'échanger et de tisser des liens.

Pour toute pré-inscription, veuillez prendre contact avec la Directrice, Anne LOPEZ. ■

**Maison de la Petite Enfance
120 Place Richard Feuillet
Tél. 05 59 45 14 72**



Dossier

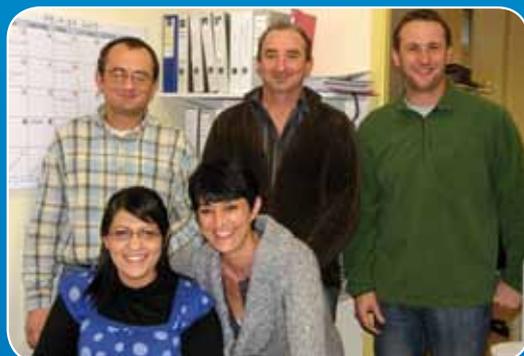
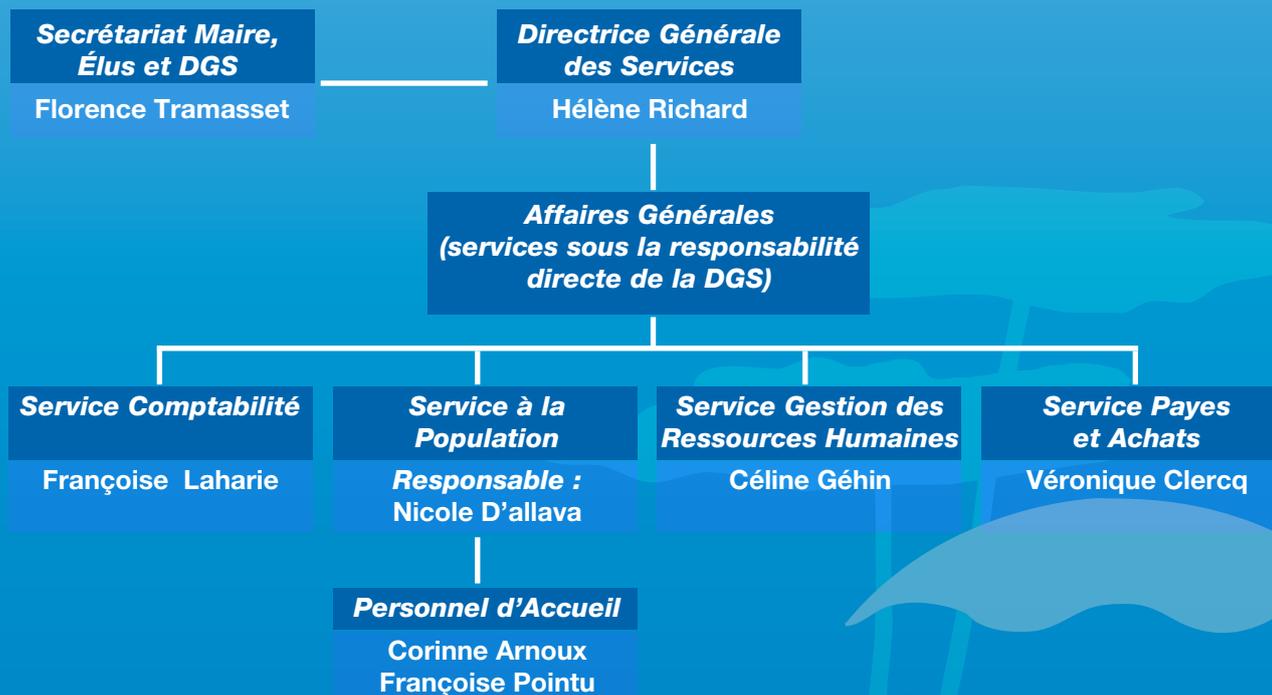
à la une

LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET D'ACCUEIL

Comme nous vous l'annonçons dans notre dernier bulletin municipal, nous continuons notre tour d'horizon des différents services municipaux. Nous vous proposons cette fois-ci de nous intéresser à ceux que l'on identifie sous la dénomination de SERVICES ADMINISTRATIFS. Et vous allez le comprendre, même s'ils ne sont pas aussi mobiles que nos précédents « hommes verts » (les services techniques), ils sont tout aussi indispensables au fonctionnement de la collectivité.

Les Services administratifs regroupent 7 agents, exclusivement féminins au contraire des services techniques exclusivement masculins, placés sous la responsabilité directe d'**Hélène RICHARD**, Directrice Générale des Services.

La répartition des agents par service est la suivante :



Les missions remplies par **ces différents services** sont très diversifiées

La Direction Générale des Services :

Autrefois appelé Secrétaire de Mairie, parfois occupé par l'instituteur du village, ce métier a bien évolué avec le temps et le développement d'un village comme celui d'Ondres.

Hélène Richard, est Directrice Générale des Services de la commune depuis le 1^{er} octobre 2002. Sa mission principale est à la fois simple, particulièrement complexe et ô combien stratégique : mettre en œuvre la politique voulue par les élus. Pour ce faire, elle est une collaboratrice privilégiée du Maire et des élus. Elle dirige l'ensemble des 85 personnels communaux (CCAS compris) avec l'aide des différents chefs de service. Elle est responsable du budget de la commune. Elle veille particulièrement à la mise en cohérence de l'ensemble des services municipaux afin que les décisions prises par les élus trouvent une application légale et concrète. Elle est garante du fait que les missions inhérentes à notre niveau de collectivité locale soient exécutées conformément aux attentes de la population.

Le service à la population consiste en :

- l'accueil, aussi bien physique que téléphonique du public, et le renseignement du public.
- l'enregistrement des actes d'état civil, à savoir les mariages, les décès, les reconnaissances... autant de formalités substantielles accomplies sous l'autorité du Procureur de la République.

Dans le cadre des ces missions, les agents de ce service sont très souvent sollicités par les notaires. Des copies d'actes d'état civil leurs sont nécessaires pour leur permettre de constituer les dossiers de successions, d'acquisitions ou de ventes, pour des recherches généalogiques, sujet qui passionne également et de plus en plus, de nombreux particuliers.

- le relais de la sous-préfecture et de la préfecture pour les demandes de cartes d'identité, de passeports, de cartes grises...

Cependant il est fort probable que ce service de proximité rendu à la population soit supprimé. En effet l'Etat envisage de confier l'établissement de ces dossiers à des communes « centre », en ce qui nous concerne, Tarnos pourrait être la commune centralisatrice de ces demandes.

- l'inscription des jeunes de 16 ans pour le recensement militaire.
- la vente de concessions au cimetière municipal.
- l'organisation administrative des opérations électorales : mise à jour de la liste électorale en fonction des nouvelles inscriptions et des radiations, organisation des opérations de vote, rédaction des procès-verbaux d'élections... missions accomplies sous l'autorité du préfet.

La gestion de ce service a été confiée à **Nicole Dall'Ava**, aidée en cela par **Corinne Arnoux** et **Françoise Pointu**.

Le service comptabilité consiste en :

- la préparation du budget annuel, et des documents comptables.
- la vérification des factures auprès des services municipaux gestionnaires de crédits et leur paiement,
- le suivi de l'inventaire communal. Tous les biens communaux sont répertoriés au sein d'un registre. Tout nouvel achat y est mentionné, par contre les biens détériorés ou usagers, les biens vendus par la commune y sont retirés.
- le suivi de la trésorerie de la commune, c'est-à-dire s'assurer que la commune dispose régulièrement des fonds nécessaires pour payer ses fournisseurs, rémunérer son personnel...Ce suivi s'effectue en relation étroite avec la perception de Saint-Martin-de-Seignanx et notamment **Madame Lagayette**, perceptrice, qui elle seule est habilitée à réaliser les paiements et les recouvrements de fonds publics.

Ce travail est assuré depuis 30 années par **Françoise Laharie**.

Le service de gestion des ressources humaines :

Depuis fin 2008 et la mise en place de la réorganisation des services, ce travail correspond à un emploi à temps complet. **Céline Gehin** qui auparavant s'occupait également du secrétariat du conseil municipal a en effet été affectée uniquement à la gestion du personnel. Il faut rappeler qu'en à peine six ans l'effectif en personnel a progressé de + 45%. Les techniques de travail évoluent également, il était nécessaire d'introduire des nouvelles notions (le management, la conduite de projet ...) dans la gestion du personnel.

Ces principales missions consistent en :

- la constitution et le suivi des dossiers carrière des agents (de l'embauche à la retraite)
- l'organisation matérielle et le suivi des actions de formation du personnel
- le traitement des candidatures spontanées, envoi d'une réponse et classement de la demande afin de pouvoir la ressortir en cas de besoins.
- Le développement de la communication interne entre agents mais aussi entre élus et agents.

Le service paye et achats publics :

Véronique Clercq a la lourde charge de calculer chaque mois la rémunération des agents de la commune, sachant que cela représente près de 54% du budget communal, c'est dire l'enjeu.

De plus, compte tenu de l'évolution de la réglementation en matière d'achats publics, elle s'occupe également de la réalisation des consultations et des mises en concurrence obligatoires des fournisseurs de consommables courants (papeterie, fournitures administratives, produits d'entretiens, vêtements de travail...), les marchés de travaux étant par contre l'apanage des services techniques.

Ses compétences lui permettent également d'assurer la paye et le suivi de carrières des aides à domicile employées par le Centre Communal d'Action Sociale dont elle assure la continuité du service en l'absence de **Dominique Duru**.

Le secrétariat de direction :

Ce poste à temps non complet (28h) a été créé lors de la réorganisation des services. **Florence Tramasset** recrutée en septembre 2008 a donc pris en main le secrétariat du Conseil Municipal à savoir la préparation des séances, environ une par mois, et la mise en forme des délibérations prises par les conseillers municipaux.

Ses fonctions l'amènent également à assurer le secrétariat de Monsieur le Maire et des adjoints (prise de rendez-vous, gestion de l'agenda des réunions internes et des réunions organisées par les structures publiques partenaires de la commune), à s'occuper de la communication (préparation du bulletin municipal, mise à jour du site internet, correspondances avec les associations...).

Cet état des lieux des services administratifs ne serait pas complet si nous n'évoquions la présence en mairie, au service du public, de :

Murielle Ducassou, responsable du secteur scolaire, interlocutrice privilégiée des parents d'élèves et des directeurs d'écoles, est un « pilier administratif » incontournable pour les « jeunes » Ondrais. Rattachée à la Direction Éducation, Vie Locale, elle et son

directeur **Francis Bujalance** font également partie du personnel administratif.

Au service Urbanisme, **Patrick Sicard**, **Annie Lafourcade** et **Maïalen Urreiztieta** accueillent les Ondrais pour leurs projets de construction ou d'aménagement de leur propriété.



Vœux au personnel municipal



Notre commune grandit, notre village est en train de devenir une petite ville, les personnels municipaux sont de plus en plus nombreux pour servir toujours mieux les administrés. En comptant les aides ménagères du CCAS, il y a désormais 85 personnes directement ou indirectement salariées par la Mairie.

Ainsi, en cette fin d'année 2008, personnels et élus ont souhaité, pour la première fois, échanger leurs vœux. Cette petite cérémonie se voulait surtout conviviale et familiale afin d'entretenir l'état d'esprit qui a toujours animé la municipalité : Ensemble au service des Ondrais.

« Je ne vous cacherai pas mon plaisir de nous retrouver ainsi tous ensemble. C'est, pour l'occasion une première. Il y a dans ce type de réception tout ce qu'il y a de savoir vivre, de politesse, en un mot de tradition.

« Le développement de la commune, des services qu'elle propose à ses administrés s'accompagne inévitablement d'une augmentation de ses effectifs en personnel.

Nous serons 85 au 1^{er} janvier 2009 tous services confondus et y compris le personnel du CCAS.

Aussi si nous voulons maintenir des valeurs, d'entraide, de solidarité voire une identité familiale, il nous appartient de savoir créer des moments conviviaux d'échanges, où chacun a plaisir à se retrouver.

Le COS doit rester en cela un élément moteur, je félicite notamment ses deux co-présidentes, ainsi que les membres du bureau qui déploient beaucoup d'ardeur et d'énergie, pour l'organisation de manifestations telles que les Casetas, le vide grenier, le repas de fin d'année, le Noël des enfants... Autant de moments qui permettent sinon de se découvrir au moins de mieux se connaître.

Nous tournons donc ensemble l'année 2008. Souvenez-vous, ensemble nous l'avons presque entamée cette année 2008. Le 5 février nous étions réunis pour présenter la réorganisation des services.

Cette réorganisation poursuit deux finalités essentielles : l'une d'ordre général, à savoir disposer de ressources humaines suffisamment structurées pour accompagner les élus dans la mise en œuvre de leurs objectifs ; l'autre plus individuelle, et qui doit permettre à chacun d'entre nous, non seulement

J'y vois pour ma part beaucoup plus, l'attachement que nous avons les uns et les autres au service public et l'expression de notre confraternité.

On dit beaucoup de choses sur le service public et sur ceux qui le servent. Rarement des choses agréables, souvent des mots absurdes, souvent pour des économies de bout de chandelles, souvent aussi pour des profits politiques douteux. Le service public pourtant est le moteur de la France, ceux qui le servent en sont le carburant. Les collectivités locales portent 70% des investissements en France, ceux qui les portent, c'est vous les employés des collectivités locales.

Le service public est exigeant ; il demande engagement, disponibilité, écoute, observation et surtout une indispensable éthique. Je crois et je veux vous le dire, que chacune et chacun ici en a pleine conscience, tout cela nous rapproche et, au delà de bien des incertitudes, nous lie d'un lien indéfectible.

Tout naturellement donc, et aussi simplement que je le peux, je veux vous remercier. Vous avez compris que je suis très fier de ce que nous avons fait ; je le dois à mes collègues, mais c'est vous surtout qui avez été au cœur de l'action. Je vous remercie donc et c'est tout aussitôt et sans me retourner pour vous dire les seuls mots qui nous guident : projets et avenir. Ce sera pour structurer, équiper, créer des liens sociaux... Nous l'avons fait beaucoup, nous le ferons encore. Ce sera avec nous, ce sera avec vous, ce sera tous ensemble. »

Extrait du discours de Bernard Corrihons Maire d'Ondres

d'apporter son propre effort, sa propre participation au développement de la commune, mais aussi d'y trouver son projet de développement personnel.

Vous voir ce soir, nombreux, agents et élus, ayant répondu favorablement à cette invitation, est pour moi un signe de confiance réciproque dans la mise en œuvre de ce développement et je vous en remercie.

Chers collègues, bonnes fêtes de fin d'année, tous mes vœux pour 2009, et je me fais votre porte-parole pour souhaiter les mêmes choses à Monsieur le Maire et mesdames et Messieurs les conseillers municipaux. »

Extrait du discours d'Hélène Richard Directrice Général des Services de la Mairie d'Ondres



Communauté de Communes

Intercommunalité

Le lundi 5 janvier, Jean Marc Larre Président de la Communauté de Communes du Seignanx a présenté ses vœux à l'ensemble des élus du Canton. A cette occasion, il a donné les grandes lignes des actions qu'il souhaite mener avec l'ensemble des communes du Seignanx.



... En ce début d'année, comme beaucoup d'entre vous, j'ai échangé des vœux de bonheur, de bonne santé, j'ai rêvé à ce que pourrait être une belle année. Malheureusement, les conditions de vie pour beaucoup d'entre nous se dégradent, et il est indéniable que notre société est frappée par une précarité grandissante.

...Économistes, industriels, politiques : tous sont unanimes pour nous prédire une année 2009 difficile : aujourd'hui encore plus qu'hier, nos administrés attendront beaucoup de leurs élus de proximité, communaux et intercommunaux, qui devront pallier les carences de ceux dont c'est la mission. Et est-il encore nécessaire de prouver que notre Communauté de Communes est un outil fondamental de proximité au service des collectivités qui y adhèrent et plus particulièrement, au service des citoyens qui la composent...

...Grâce à une politique volontariste de tous les instants, les élus du Seignanx se sont attachés, à l'unanimité, à construire une identité pour notre territoire. Grâce à ce travail, des compétences essentielles au **Bien Vivre Ensemble**, que beaucoup nous envient, ont été transférées à la Communauté de Communes.

Mais aujourd'hui, nous devons aller plus loin, chaque habitant devrait pouvoir bénéficier des mêmes services publics. Chaque jeune devrait accéder aux mêmes services pour se construire de la petite enfance à l'adolescence. Toute personne en difficulté devrait bénéficier de la même action sociale. Or, pour l'instant, ce n'est pas le cas. Il existe encore des inégalités dans le Seignanx; pire, certaines compétences transférées à la Communauté des Communes ne bénéficient pas des moyens suffisants pour répondre aux aspirations des habitants.

Ces objectifs ambitieux qui s'inscrivent dans la continuité des mandats précédents, mais aussi dans la perspective des mandats futurs, nécessitent des moyens supplémentaires. Le recours à l'impôt, surtout quand il est progressif, est un moyen juste mis au service de la collectivité pour faire vivre un projet commun. Mais dans le Seignanx, la pression fiscale est déjà importante, tant pour les ménages que pour les entreprises, et, compte tenu des augmentations d'impôts passées et de la crise actuelle, une hausse supplémentaire paraît inopportune. Une mutualisation des moyens pour une plus grande efficacité semble plus pertinente, et c'est dans cet esprit que nous avons souhaité prescrire une étude sur la T.P.U., qui certes, n'est pas une fin en soi, mais qui peut être, comme la mise en commun de la taxe de séjour, un outil intéressant au service d'un projet partagé par tous.

Je conclurai en vous souhaitant une excellente année 2009, que celle-ci réponde à vos attentes et soit propice à l'accomplissement de vos désirs. Je souhaite également que cette année soit faste pour vos communes, mes chers collègues, mais aussi pour notre Communauté de Communes, pour son développement et son dynamisme.

Jean Marc Larre en quelques mots



Agé de 49 ans, Jean-Marc Larre a acquis une grande expérience politique. Il est élu à Biaudos depuis 1995. Il est Maire de cette commune depuis 2001. De 2001 à 2008, il a représenté Biaudos à la Communauté de Communes du Seignanx en tant que Vice Président. Il était chargé du Plan Local Habitat. Aujourd'hui, il reste Maire de Biaudos et poursuit, désormais à temps partiel, son activité professionnelle. Il est infirmier à l'hôpital de Bayonne.

Anim'Ondres a renouvelé son bureau

Lors de son Assemblée Générale, le bureau a été renouvelé.

Présidente : **BERTOLI DAMESTOY Virginie**

Vice présidente : **CUZIN Alexandra**

Secrétaire : **HUREAUX Amandine**

Secrétaire adjoint : **HOURCADE Frédéric**

Trésorière : **COMMET Valérie**

Trésorière adjointe : **LARREDE Emma**



David Borie et Jocelyn Bernou ont donc confié les clefs d'Anim'Ondres à une nouvelle Présidente, Virginie Bertoli. Le comité des fêtes, la municipalité, mais au-delà tous les Ondrais, peuvent, une fois encore, les féliciter pour tout le travail accompli lors des

dernières années. David, en particulier, pendant cinq années a su faire prospérer les fêtes d'Ondres et

développer avec tout le comité plusieurs animations d'été. Encore Bravo pour tous les bons moments que vous avez su nous offrir.

La nouvelle équipe, rajeunie, féminisée mais aussi expérimentée (Virgine est membre du bureau depuis plusieurs années), souhaite innover pour les prochaines fêtes d'Ondres. Anim'Ondres vous propose d'organiser un concours de chars lors du réveil des quartiers le dimanche 28/06/09 au matin. Ce concours est ouvert à tous les Ondrais et Ondraises qui souhaitent y participer. Vous pouvez vous regrouper par affinités, par quartier ou encore par association. Le thème proposé est celui de la petite enfance : dessins animés, vacances, écoles, etc. La récompense sera remise le lundi soir, lors de la fermeture des fêtes.

Si vous souhaitez vous inscrire ou obtenir des informations, il suffit pour cela de contacter **Pierre DUFOURG au 06 85 77 47 58** référent de ce projet. Anim'Ondres vous espère nombreux pour participer à ce nouveau projet... ■

Eclat / la banda des « Chaouche Padère »

2008 : Anniversaire faste pour la banda des « Sauce poêle »

Qu'il semble lointain l'embryon de trois musiciens qui se sont retrouvés pour les premières cochonnailles d'ECLAT en janvier 1998 ! Dix ans plus tard, ils sont trente cinq musiciens à composer le groupe, et cette dixième année d'existence a été particulièrement fournie avec plus de cinquante sorties.

La banda a participé à de grandes Fêtes, joué pour de nombreux repas festifs, banquets, anniversaires, mariages, messes de fêtes également...

Pour fêter cet anniversaire, les musiciens ont offert au fondateur, Michel DARRIET, un superbe makila (avec inscription en Gascon), qui est venu ainsi compléter la

médaille d'Or du Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative obtenue aussi en 2008 pour plus de cinquante années de militantisme associatif. ■



Les Pescadous sont repartis pour 5 ans

Lors de leur Assemblée Générale, les Pescadous ont élu leur nouveau bureau.

Président : **Jacky DUBOURG**

Vice Président : **Florentin IRIBARREN**

Secrétaire : **Marie-Claire DUBOURG**

Trésorier : **Rafaël MANZANO**

Cette nouvelle équipe avec l'ensemble des adhérents

est à pied d'œuvre car le travail ne manquera pas dans les prochains jours : alevinage des lacs, frayères à brochets, pose de nasses à poissons chats, préparation des fêtes locales (casetas) plus concours de pêche avec lâchers de truites, vide grenier spécial pêche, chasse, et bien d'autres tâches encore.

Vente de cartes de pêche, contact Tél : 05 59 64 18 98

Téléthon 2008

La somme de 2 961,20 € a été récoltée par la commune d'Ondres. Vente de pâté, merveilles, crêpes, articles de couture, etc...

Différentes animations, spectacle de danse, pièce de théâtre, belote, repas ont permis de pouvoir faire remonter cette somme à l'AFM. Je remercie tous ceux qui se sont associés au TELETHON et ont

contribué à ce résultat : la municipalité et les employés communaux, les associations, les sponsors, les commerçants et enfin les bénévoles sans qui, cela ne serait pas possible. MERCI A TOUS...

Et rendez-vous en 2009, le 4 et 5 décembre. ■

La coordinatrice locale
Françoise LESCA

Foyer d'Éducation Populaire d'Ondres

Nous sommes pratiquement à mi-parcours de cette année 2008-2009. Toutes les sections du FOYER, jusqu'ici, ont mené leurs activités avec entrain. Cependant, l'atelier Théâtre et le Tennis de Table ont encore besoin de renforts. Nous invitons toutes les personnes qui voudraient retrouver d'anciennes

sensations ou ressentir de nouvelles émotions à les rejoindre, au plus vite ! Soulignons que ces deux sections cherchent avant tout à proposer des activités de loisir et à favoriser l'épanouissement de l'individu au même titre qu'une séance de gymnastique... ■

Tennis de table

Que vous ayez 12 ans, l'âge de nos plus jeunes, ou 70 ans celui de notre « ancien », nous vous attendons chaque mercredi de 17h00 à 19h00 au Mur à gauche de Larrendart.

Contact : **Eli Benitah - 05 59 45 60 64** ■



Échasses

Le groupe les « Bergers du Seignanx » a toujours des projets plein la tête !

Au Collège de Labenne, le groupe initiera les collégiens une fois par mois entre midi et 2 heures.

A Saint Nazaire : à pâques, nous nous associerons avec la banda «les Chaouches Padère» pour aller faire un défilé et un spectacle aux portes de la Bretagne.

En Italie : au mois d'août et avec l'aide de Miqueu Paris, nous préparons un voyage dans le cadre d'un échange au sein de la communauté occitane.

A Pau : notre musicien, Michel Mota, a un contact pour le festival de Pau où nous présenterions notre spectacle « le seigneur des agneaux ».

Nous participons également aux stages de la Fédération qui se déroulent de fin janvier à mi avril. ■

Pour plus de renseignements :

Famille Pointu au 05 59 45 11 27

<http://perso.wanadoo.fr/echassiers.seignanx/>

L'atelier Théâtre est lancé... à petit pas !

Cet atelier va présenter des sketches pour le Noël 2009 avec Ninie, son animatrice confirmée. Mais l'atelier c'est avant tout un travail sur soi-même : confiance, affirmation et dépassement de soi, écoute de l'autre et mémoire ! C'est très ludique et formateur... dans la bonne humeur...

Tous les Jeudis, Salle Capranie, de 18h à 19h30... pour tous : enfants, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes... à bientôt ! ■

G. Richard : 05 59 45 34 24

Seniors Programme de la saison 2009

- Un déjeuner spectacle au « MOULIN DE BAGAT » à Saint-Lon les Mines le jeudi 2 avril 2009 : inscription et règlement le lundi 2 Mars de 14h à 16h - 50 € tout compris

- Voyage en Espagne sur la Costa Brava jusqu'à Peníscola du 11 au 18 Mai 2009 - 620 € (paiement échelonné) quelques places sont encore disponibles

- Voyage en EGYPTE en novembre 2009 croisière sur le Nil bateau 5* avec service de qualité (réunion d'information le : 27 février à 17h au Foyer Club Restaurant). ■

Pour toute information complémentaire, s'adresser à

C.LOCHIAN - Tél: 05 59 45 32 44

Informations de dernière minute !

La projection du film réalisé par les cyclotouristes du « Paris Pékin à vélo » auquel ont participé Mireille et Henri BOUREL, aura lieu mercredi 18 mars 2009 à la salle Capranie, de 17h00 à 19h00.

Ce spectacle, gratuit est ouvert à tous publics, y compris les enfants de l'école qui ont suivi par internet leur périple de 12000 km à travers 12 pays. ■

Le FOYER organise avec le concours de la Prévention Routière, une mise à jour des connaissances en matière de réglementation routière. Cette mise à jour s'adresse plus particulièrement aux conducteurs qui ont passé leur permis de conduire il y a de nombreuses années.

Prévue le vendredi 20 mars 2009 à 15h00 au Foyer ou la salle Capranie (suivant le nombre), cette réunion avec projection, sera limitée à 50 personnes environ pour permettre aux participants de poser des questions. Si nécessaire on pourra renouveler l'opération. ■

Claude Mussat
Président

Culture

1 an de culture pour tous à Capranie

Inauguré en novembre 2007, l'espace Capranie a soufflé sa première bougie.



Ce nouvel équipement culturel n'a pas attendu son premier anniversaire pour démontrer sa capacité à répondre aux besoins de notre commune en matière d'action culturelle.

En effet depuis son ouverture, l'espace Capranie a accueilli plus de 45 manifestations culturelles répondant ainsi pleinement aux objectifs fixés par l'équipe municipale.

Théâtre, danse, musique, patrimoine mais aussi cinéma, actions solidaires, conférences, autant d'initiatives qui viennent témoigner de la vitalité de cet équipement culturel.

Mais on ne peut parler de l'activité de l'espace Capranie sans parler des associations locales qui le font vivre au quotidien. Là encore, la diversité est de mise...danse, percussion, théâtre, gymnastique, cours de gascon, musique, relaxation sont autant d'activités proposées dans l'espace Capranie par les associations ondraises tout au long de l'année.

L'espace Capranie est enfin un nouvel outil mis à disposition de l'école qui a su saisir l'opportunité de l'ouverture de cette structure pour encore plus développer sa mission d'accompagnement culturel. A un moment où au niveau national la politique culturelle est souvent victime de choix strictement économiques, la commune d'Ondres a, pour sa part, misé sur une politique culturelle ambitieuse au service de sa population. La saison culturelle 2009 s'annonce tout aussi dynamique que l'année écoulée. Après le succès de la première représentation du spectacle « le seigneur des agneaux » (Bergers du

Seignanx) en octobre dernier, les journées solidarité de novembre, le désormais traditionnel spectacle de Noël du Centre de Loisirs offert à tous les enfants de la commune en décembre, de nombreux rendez-vous vous attendent. En mars, l'espace Capranie accueillera en résidence la compagnie Breloque et Bricole. En avril, Capranie se transformera en cinéma pour une soirée ciné muet avec piano parlant. En mai, nous accueillerons l'incontournable Festimai. En juin, fête du Centre de Loisirs, fête de la musique, fête des écoles et fêtes de la ville se succéderont à un rythme effréné, les soirées terroir de l'association Eclat viendront ponctuer l'été.

Capranie c'est aussi la programmation de différents spectacles tout au long de l'année (théâtre, musique, spectacles en direction des scolaires, projection video...). Alors que dire de plus si ce n'est que la seconde bougie sera sûrement aussi brillante que la première. ■

Une compagnie de théâtre à Capranie

Durant le mois de mars, la commune accueillera une première résidence d'artistes à la salle Capranie : la compagnie Breloque et Bricole actuellement en création d'un spectacle autour du thème de la parentalité, « BELOU » qui sera programmé dans l'année à la salle Capranie. La population pourra assister à une répétition le 27 mars. Cette porte ouverte sera suivie d'un apéritif débat sur les questions liées à la parentalité (la fonction parentale, les familles monoparentales, les familles recomposées, la séparation...). ■



Bibliothèque Municipale d'ONDRES

Animations

Le 17 décembre dernier, les enfants sages ont pu écouter des contes de Noël racontés par Sabine et chercher les décorations cachées par les lutins de Noël à la bibliothèque.

Cette heure du conte est reconduite le mercredi de 10h30 à 11h30 une fois par mois pendant la période scolaire. Rendez-vous donc lors d'une prochaine séance : 25 Mars - 29 Avril - 27 Mai et 24 Juin.

Le 1er trimestre 2009 voit l'aboutissement du travail d'écriture des élèves de CM2 sur la guerre de 1914 - 1918. Ils ont présenté leur travail en « montant sur les planches » le 10 février dernier, salle Capranie à l'occasion du spectacle « lettres à Lulu » qui leur a été offert par la médiathèque des Landes.

Du 30 mars au 6 avril, la bibliothèque accueillera une exposition d'originaux des éditions du Sorbier et une classe du cycle 3 aura la chance de rencontrer et travailler avec un des plus grands illustrateurs de la littérature enfantine contemporaine : Barroux.



Bouleversements

Comme vous l'avez constaté, le personnel de la Bibliothèque a fait un gros travail de « dépoussiérage » et de mise en valeur de ses collections afin de répondre au mieux aux besoins de ses lecteurs.

2008 a vu se développer le rayon « livres gros caractères » pour une lecture plus confortable. Un effort sera fait en 2009 pour développer le rayon Bandes Dessinées pour les adultes.

Nous présentons nos excuses aux lecteurs pour les perturbations engendrées par ces déménagements, mais comme disait Churchill « pour s'améliorer, il faut changer, donc pour être parfait, il faut changer souvent ». ■

THE NAUGHTY BRATS

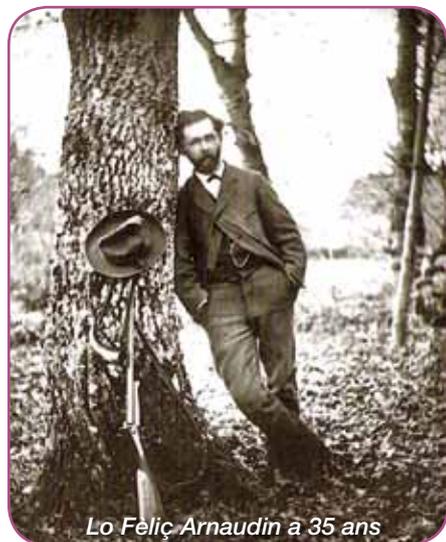
Retenez le nom de ce groupe, en français Les Sales Gosses, nom qui leur va bien. C'est à la Maison des Jeunes qu'ils se sont produits pour un mini concert et qu'ils ont enflammé durant une petite heure les personnes présentes dans la salle.

Ces collégiens de 14/15 ans sont auteurs, compositeurs, musiciens : Matthieu à la batterie, Pierre-Louis à la basse et au chœur, et Raphaël à la guitare et au micro. Ils se produiront en première partie de Paul Collins, à Ondres le 28 mars. Alors n'hésitez pas à venir les applaudir. ■



Entre las aigas - Le gascon en partage

Los chafres de Gasconha



Amigas e Amics,

Ua riquessa de la nòsta lenga gascona que's tròba dens los chafres balhats a las gens, sii individuaument, sii collectivament.

Los chafres personaus pòden nomenar un caracteristic fisic o morau, un país de vadença, un diminutiu, ...Per exemple : lo Tòrt : le boiteux, Marishon (Marichou) : diminutif de Marie, Lo Crèc : le traquet (petit oiseau voisin du roitelet)

D'auts còps, los estatjants deus vilatges qu'èran nomenats dab un chafre per los vesins.

Solide qu'avètz entenut parlar deu Fèlic Arnaudin (1844-1921). Aqueth letrat autodidacte qu'es vadut e mòrt a la Bohèira. Qu'a passat la soa vita a estudiar las tradicions popularas de la Hauta Lana a la fin deu sègle XIXau. Qu'a amassat centenats de condas, cantas e arreproèrs, e qu'a fotografiat paisatges, ostaus e parcs, aulhèrs e paisans de las Lanas.

Qu'a recuelhut ua canta suus chafres de mei de cinquanta vilatges de las Lanas e de la Gironda. Que trobaratz ací-devath los mei saborós.

Los Senguinets son los pintaires
Los Biscarrossés son los picaires
Los Gastés son los anguillaires
Los Senta- Auladias son los chinchaires
Los Lugòs son los biscarraires
Los Sabròts son los perligostaires
Los Lencoacs son los aulhaires
Los Pissòs son los patacaires
Los Labastidas son los pisha-vin

S' i a chafres qui se referen a peguessas (pintaires, patacaires,...), d'autres son fondats sus hèitas vertadèras. Per exemple las angèlas pescadas a Gastas qu'èran renomadas dinc a Bordèu e las laguas de Senta-Auladia qu'èran ricas en chinchas.

Dens lo nòste parçan los Sostons son aperats los Boharts e los Anglets son aperats los Malhons o los Graulhèrs.

Les gens de Sanguinet sont les buveurs
Les gens de Biscarrosse sont les piqueurs (gemmeurs)
Les gens de Gastes sont les pêcheurs d'anguilles
Les gens de Sainte-Eulalie sont les pêcheurs de sangsues
Les gens de Lugos sont les tondeurs de brebis
Les gens de Sabres sont les coureurs de guilledou
Les gens de Lencouacq sont les marchands de brebis
Les gens de Pissos sont les batailleurs
Les gens de Labastide sont les pisse-vin

Los Ondres qu'èran (e tostemps son) aperats los Chaucha-padèras ("sauceurs de poêle") pr'amor la reputacion qu'avèvan de chauchar e escarrar las padèras shens deishar arren de çò qu'avèvan à minjar. ■

Adishatz e siatz hardits !
ECLAT

Lexic :

- Chafre : surnom, sobriquet
- Vadença : naissance
- Estatjant : habitant
- Arreproèr : proverbe
- Ostau : maison
- Aulhèr : berger
- Parc : bergerie
- Peguessa : plaisanterie
- Angèla : anguille
- Chincha : sangsue
- Bohart : vantard
- Malhon : goéland
- Graulhèr : mangeur de grenouilles
- Escarrar : racler

Bienvenue aux nouvelles **entreprises** Ondraïses

Au cours du second semestre 2008, une dizaine de sociétés se sont installées dans notre commune. Surtout en ces temps difficiles, nous leur souhaitons bonne chance et longue vie. Les entreprises suivantes s'adressent aux particuliers, vous pouvez trouver leurs coordonnées dans les pages jaunes.



Au Monde **Des Binocles**

Image un peu plus rétro dont l'originalité se conjugue au passé. Installée depuis l'été au centre ville, Delphine, votre nouvelle opticienne diplômée, vous accueille dans son «monde » et vous guide pour le choix de vos équipements, verres, lunettes ou lentilles.

N'hésitez pas à venir découvrir son magasin pour des conseils personnalisés, des réglages, de diverses réparations...vous serez les bienvenus.



Lift'in Valorisation Immobilière

Avec Carole Zumaque et Pierick Duparc, concrétisez votre vente immobilière en créant le Coup de Cœur pour les acheteurs. Leur métier consiste à rafraîchir votre maison ou votre appartement à moindre coût, afin qu'il soit plus facilement vendable. Ils utilisent des techniques modernes et économiques de mise en valeur de votre bien, avec des professionnels expérimentés en :

- Home staging
- Tapissier décorateur
- Artisan carreleur
- Négociateur immobilier

Oihama Menuiserie

Nouveau menuisier installé à Ondres, Geoffrey Meux réalise tous travaux de menuiserie intérieure et extérieure. Il pose et aménage vos fenêtres, vos portes, vos parquets, vos placards, vos terrasses. Il travaille pour vos constructions neuves ou pour vos rénovations.



Au **Pain Perdu**

Au cours de l'été dernier, les époux Blanc ont fait le pari de diversifier leur activité en créant un nouveau commerce au coeur de notre ville. Au Pain Perdu, derrière le comptoir, vous trouverez Christelle Blanc secondée par Myriam qui vous proposeront différents pains mais aussi de copieux sandwiches, des viennoiseries et autres pâtisseries. Vous retrouverez la convivialité de Titou dans le bar restaurant Larrendart, qui lui, va proposer, désormais, une offre de tabac.

Naissances

ARRIUBERGE-MARTIAL Esteban
est né le 01/07/2008 à BAYONNE

DEPRECCQ Noémie Marie
est née le 02/07/2008 à BAYONNE

ARLA Ema
est née le 05/07/2008 à BAYONNE

BOURRAS Hugo Baptiste
est né le 08/07/2008 à BAYONNE

ROGER Tiphaine Kim Chiarra
est née le 19/07/2008 à BAYONNE

RIVERA-CASTETS Jeanne
est née le 19/07/2008 à BAYONNE

REY-MERLET Yanis Philippe Jesus
est né le 07/08/2008 à BAYONNE

CORRIHONS Léa
est née le 12/08/2008 à BAYONNE

DAINCIART Mayana Roxane
est née le 11/09/2008 à BAYONNE

LESBATS-DUBOIS Emmy Charlotte
est née le 12/09/2008 à BAYONNE

SANTANA Diane Marie
est née le 30/09/2008 à BAYONNE

POEYDOMENGE Iris
est née le 13/10/2008 à BAYONNE

VALLART-SUBERBIE-MAUPAS Titouan Jean
est né le 23/10/2008 à BAYONNE

GAROSI Paolo
est né le 08/11/2008 à BAYONNE

HENRY Sacha Oscar
est né le 14/11/2008 à BAYONNE

LOUSTALOT Léa Marie Mathilde
est née le 19/11/2008 à BAYONNE

HENRIQUES Andréa
est née le 23/11/2008 à BAYONNE

GLATINIC-MOUNIC Claire
est née le 29/11/2008 à BAYONNE

PINAUT-LABEQUE Stella
est née le 02/12/2008 à DAX

LAFOURCADE-MIRANDA Xan
est né le 05/12/2008 à BAYONNE

MAGRON Enya
est née le 07/12/2008 à BAYONNE

POUPON Elowan
est née le 26/12/2008 à BAYONNE

Mariages

Jean-François ZUBILLAGA
& **Danièle Georgette Marie DUSSAUX**
se sont mariés le 10 Juillet 2008

Jérôme LAURENT
& **Christelle Nathalie Bernadette CAMPO**
se sont mariés le 12 Juillet 2008

Cédric Henri DARDE
& **Laurence Sylvie Denise KROPFELD**
se sont mariés le 19 Juillet 2008

Sébastien Ludovic SAINT-AUBIN
& **Delphine GALHARAGUE**
se sont mariés le 26 Juillet 2008

Jean-Philippe Alexandre COUPÉ
& **Evelyne Mireille RUÉ**
se sont mariés le 9 Août 2008

David Alexandre SANTOS
& **Frédérique Idoia GOURDON**
se sont mariés le 16 Août 2008

Olivier Alain Christian PILET
& **Mona MANTHEY**
se sont mariés le 29 Août 2008

Arnaud MARTIN
& **Coralie MOREL**
se sont mariés le 18 Octobre 2008

Serge DESTREMAUT
& **Sylvie Janine Aline MALAVAL**
se sont mariés le 25 Octobre 2008

Jean-Louis Lucien LABADENS
& **Brigitte TAPIA**
se sont mariés le 31 Décembre 2008

Décès

Joseph BANICQ
nous a quittés le 1er Juillet 2008

Laurence FORMOSA (épouse PILET)
nous a quittés le 5 Juillet 2008

Raymond Alix CORMIER
nous a quittés le 12 Juillet 2008

Gilbert HUREAUX
nous a quittés le 25 Juillet 2008

Josette Marie Henriette ENO (épouse LACHASSINNE)
nous a quittés le 16 Août 2008

David Michel PARISOT
nous a quittés le 23 Août 2008

Patrick Etienne THOMAS
nous a quittés le 5 Septembre 2008

Geneviève Marcelle FOUQUE (veuve HARANGER)
nous a quittés le 8 Septembre 2008

Michelle Raymonde Madeleine THOUARY (épouse PERY)
nous a quittés le 10 Octobre 2008

Louisa Marguerite ABART (veuve COURAU)
nous a quittés le 16 Octobre 2008

Georges Germain Louis ROBERT
nous a quittés le 23 Octobre 2008

Marie Paule LABAT (veuve BARRIER)
nous a quittés le 15 Novembre 2008

Georges Auguste CAMILOU
nous a quittés le 25 Novembre 2008

Jean-Baptiste DUPÉ
nous a quittés le 30 Novembre 2008

Éloi SAUBES
nous a quittés le 30 Novembre 2008

Eugène Hubert LAFORGE
nous a quittés le 5 Décembre 2008

Nicolas CROUZET
nous a quittés le 11 Décembre 2008

Danielle Joséphine Pierrette GOUJON (épouse ARTIGOT)
nous a quittés le 11 Décembre 2008

Catherine ARLA
nous a quittés le 20 Décembre 2008

Fabienne Eugénie Ernestine FAVRELLE (épouse LAMBERT)
nous a quittés le 21 Décembre 2008

Agenda

Samedi 7 mars 2009 à partir de 15h
À Dous Maynadyes, le Centre de Loisirs, les 11/13 ans, la Maison des Jeunes, l'association FCPE des parents d'élèves et Eclat organisent le Carnaval au départ de Dous Maynadyes.

Samedi 14 mars 2009 à partir de 14h30
Pour la 7^e Edition les Ados d'Ondres organisent le trophée Geoffrey au profit de l'association ELA. Cette journée de solidarité se déroulera au fronton, avec au programme :

- 3 courses (de 2, 5 et 10 km) ouvertes aux enfants, adultes et sportifs accomplis voulant participer à une bonne cause, en marchant ou en courant.
- Jeux enfantins, Stand ELA et artisanat, vente de crêpes,
- Remises des trophées et des récompenses,
- Apéritif offert par la mairie, Danses Antillaises, démonstration Harley Davidson,
- Repas le soir à l'espace Capranie.

Tout cela au profit d'ELA et en mémoire de Geoffrey, la solidarité est bien présente à Ondres, si vous venez ce jour là, vous la rencontrerez.

Renseignements et inscriptions, Maison des Jeunes : 05 59 45 34 97 ou 06 32 54 81 92

Mercredi 18 mars 2009 à 17h00

À l'espace Capranie, le Foyer propose la projection du film réalisé par les cyclotouristes du « Paris Pékin à vélo » auquel ont participé Mireille et Henri BOUREL.

Dimanche 22 mars 2009

À Larrendart et Capranie, le Comité des Œuvres Sociales du personnel municipal organise son traditionnel Vide Grenier.

Renseignements et Inscriptions :

06 71 92 07 80 / 05 59 45 34 97 / 06 25 56 75 56

Vendredi 27 mars 2009 à partir de 17H00
À l'espace Capranie répétition de « BELOU » spectacle proposé par la compagnie Breloque et Bricole puis échange autour du thème de la parentalité.

Samedi 28 mars 2009 à 20H00

Espace Capranie, la municipalité propose le concert de Paul COLLINS.

Pour les vrais amateurs de rock-pop, Paul Collins reste une référence incontournable. Membre fondateur des mythiques Nerves et leader du Paul Collins' Beat, cet américain aujourd'hui établi en Espagne, a jeté avec ses nombreux albums les bases d'une power-pop jouissive et musclée.

L'espace Capranie vous propose une soirée aux sonorités résolument rock avec en première partie un rendez-vous non moins incontournable avec un jeune groupe local «THE NAUGHTY BRATS». Soyons certains que cette soirée à l'initiative d'un groupe de jeunes de la commune s'annonce être un rendez-vous musical à ne pas manquer. Les bénéfices de cette soirée seront versés aux victimes de la tempête Klaus.

Dimanche 26 avril 2009

À l'espace Capranie, le Comité Paroissial organise sa Kermesse. ■

Le Concours Photos du 1^{er} Mars au 30 Avril

Afin d'embellir nos bâtiments publics (Mairie, Salle Capranie, Maison de la Petite Enfance, Dous Maynadyes...) avec des vues d'Ondres, la Commune souhaite organiser un concours photo. Le thème de ce concours sera : « À la découverte de notre patrimoine local ». La notion de patrimoine est à envisager selon diverses dimensions :

• **patrimoines naturel, paysager et historique** • **Loisirs et activités de pleine nature** • **Festivités, folklore...**

Ce concours est ouvert à toute personne résidant à Ondres. La participation au concours est gratuite.

Chaque participant peut fournir jusqu'à trois épreuves.

Dix œuvres seront primées. Leurs auteurs se verront remettre :

- **1^{er} prix : un bon d'achat de 80 euros**
- **2^e au 4^e prix : un bon d'achat de 40 euros**
- **5^e au 10^e prix : un bon d'achat de 20 euros**

Le concours est ouvert du 1^{er} mars au 30 Avril 2009. Le règlement détaillé est à consulter, soit sur le site de la commune, soit à retirer en Mairie auprès de l'accueil. A l'issue de ce concours, une exposition sera organisée pour présenter les clichés. ■



Permis de Conduire (nouveaux tarifs au 01/02/2009)

Permis de conduire de véhicules à moteur :

- Originaux gratuit
- Duplicata..... gratuit
- Droit d'examen de permis de conduire..... gratuit
- Certificats et permis internationaux..... gratuit
- Changement de régime matrimonial..... gratuit

Cartes d'Identité - Passeports (nouveaux tarifs au 01/02/2009)

- Cartes Nationales d'identité si la précédente n'est pas présentée au guichet de la mairie.....25 €
- Cartes Nationales d'identité si la précédente est présentée au guichet de la mairie.....gratuit
- Passeports.....88 €

Passeports pour les mineurs :

- de moins de 15 ans.....19 €
- de plus de 15 ans.....44 €

Merci de trier ces déchets : ils seront recyclés !

Le verre : bouteilles, bocaux, pots, flacons, sans capsules, ni bouchons.

Le papier : journaux, magazines, revues, enveloppes, papiers d'écriture

Les boîtes métalliques : boîtes de conserve, canettes, bombes aérosols, bidons et barquettes merci de bien les vider !

Les bouteilles en plastique : bouteilles alimentaires (eau, sodas, huile ...), flacons d'hygiène (gel douche, shampoing,...), flacons d'entretien (liquide vaisselle, lessive, ...) vous pouvez laisser les bouchons !

Les tetra-pak et les cartons : les briques alimentaires (lait, jus de fruits, soupe, ...), les cartons peu volumineux (céréales, dentifrice, ...)

Le SITCOM Côte Sud des Landes se charge de la collecte et de l'élimination des déchets en respectant les différentes filières de recyclage.

Les services techniques sont en train d'habiller les points tri et les points de collecte à ordures ménagères pour mieux les intégrer dans le paysage. Afin de préserver la propreté de ces lieux, merci de respecter les règles suivantes.

Ne rien abandonner autour des points tris.

Pour les déchets volumineux et encombrants, végétaux ou toxiques : déposez-les à la déchetterie la plus proche : Labenne, Tarnos, Saint-Martin de Seignanx.

Pour les ordures ménagères : déposez-les en sac bien fermé dans le container le plus proche de votre domicile.



Distribution des sacs poubelles

La distribution annuelle des sacs poubelles et des produits de dératisation se déroulera aux ateliers municipaux, impasse Lagrange, du 02 mars au 09 mars 2009 inclus, comme suit :

- du **lundi 02 au vendredi 06 mars** : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
- le **samedi 07 mars** : de 10h à 12h
- le **lundi 09 mars** : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les nouveaux administrés résidant sur la commune devront présenter un justificatif de domicile. ■

Article Police Municipale.

Ondres

Ondres, après le passage de **KLAUS**



En ce Week-End du 24, 25 janvier, notre commune n'a pas échappé à la terrible tempête Klaus qui s'est abattue dans le Sud-Ouest. Des vents de plus de 160 km/h ont été recensés dans les Landes. Ondres a souffert, mais heureusement moins que beaucoup de communes des Landes. De nombreux pins sont tombés, quelques toitures ont été abîmées, mais heureusement aucun blessé n'a été recensé.

En fonction des quartiers, les dégâts ont été plus ou moins sévères. Les quartiers au nord de la route de la plage (Sous-Bois, Dous Maynadyes, résidence hôtelière, impasse de la Montagne...) ont été particulièrement touchés. Les campings, en particulier Lou Pignada et la rue Georges Lafond ont aussi beaucoup souffert. Et que dire de la rue Lareuillot où se sont enchevêtrés pins, poteaux téléphoniques et câbles électriques. Cette rue comme les chemins de Northon, de Prat, de Piron où le quartier Saint Robert, est restée sans électricité pendant plusieurs jours.

Dès 8h, le samedi matin, les personnels des services techniques, accompagnés d'élus étaient à pied d'œuvre pour dégager la voirie. Toute la journée de samedi, les entreprises Grandcoin et Lavignotte sont venues bénévolement se joindre aux services techniques en fournissant leur matériel de levage.

Dimanche, les élus ont organisé une cellule de crise, les employés municipaux ont continué de sécuriser les espaces publics. Les pompiers eux ont mis plus de quatre heures pour dégager la piste forestière jusqu'à la ferme de Tribordé isolée depuis la veille. A partir de

la mi-journée, les personnels techniques sont passés dans les quartiers sans électricité pour acheminer des congélateurs jusqu'aux ateliers municipaux où ils ont pu être branchés et leur contenu sauvé. Le service public ne se juge par sa quantité, il se juge par son état d'esprit. A Ondres, les personnels communaux ont été remarquables.

Plus inquiétant pour d'éventuelles crises à venir. La réorganisation, pour ne pas dire le démantèlement, du service public d'électricité a montré ses limites. Dès lundi matin, des techniciens d'E.R.D.F. étaient prêts à intervenir dans notre commune. Mais la cellule de crise, composée de cadres descendus de Paris ou Bordeaux, ignorant tout du réseau local, n'a pas réussi à faire intervenir les agents avant mardi. La situation est encore plus alarmante chez France Telecom, qui ne dispose pas de groupe électrogène pour ses relais GSM. Les téléphones portables, si utiles en cas d'urgence, sont restés silencieux. En revanche, lundi matin, un commercial d'Orange a su joindre la Mairie pour relancer le Maire à propos d'une nouvelle offre commerciale...

Heureusement, partout dans la commune, au cours du Week-End la solidarité s'est organisée entre amis, voisins, des artisans ont proposé bénévolement leurs services. Peut-être, une manière de dire que le temps d'hier a encore de l'avenir. Un grand merci donc à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont fait en sorte que les conséquences de cette tempête soient amoindries.

